



BAREME DES HONORAIRES

A compter du 01 septembre 2021

TRANSACTION HABITAT		
DE	A	Honoraires
Jusqu'à 60 000 €		10,00 % Minimum de 4500 €
60 000€	150 000€	8,00%
150 001€	250 000€	7,00%
250 001€	350 000€	6,00%
350 001€	800 000€	5,00%
800 001€	850 000 €	5,00 %
850 001 €	Au-delà	4 %

Barème additionnel par tranches cumulatives – Honoraires à la charge du vendeur sauf cas exceptionnel.
Taxe sur la valeur ajoutée en vigueur à la date du fait générateur.

BAREME HONORAIRES DE LOCATION COMMERCIALE

Honoraires d'entremises et de négociation
(charge preneur) : 15 % HT de la 1ere période
triennale de loyer H.C + TVA en vigueur à ce
jour : 20 %